

PRODUIT: Extended Warranty Insurance (EWI)

Assureur : Helvetia Global Solutions Ltd, compagnie d'assurance en vertu du droit du Liechtenstein, enregistrée auprès de l'Autorité des marchés financiers de la Principauté du Liechtenstein

L'objectif de ce document d'information est de vous donner un aperçu des principales garanties et exclusions de votre police d'Extended Warranty Insurance. Ce document n'est pas personnalisé en fonction de vos besoins spécifiques et les informations qu'il contient ne sont pas exhaustives. Pour de plus amples informations concernant votre assurance et vos obligations, veuillez consulter la documentation, votre attestation d'assurance et tout autre document pertinent.

De quel type d'assurance s'agit-il ?

L'Extended Warranty Insurance (« EWI ») couvre les réparations ou remplacements nécessaires pour corriger les défauts de matériaux ou de fabrication de toutes les pièces fabriquées ou fournies par Volvo Cars du Véhicule en question, qui se produisent dans des conditions normales d'utilisation en cas de Panne pendant la période ou le kilométrage retenu, la couverture prenant effet à compter de la date d'expiration de votre Garantie Volvo Cars (à l'issue de la période ou après dépassement du kilométrage retenu).



Ce qui est assuré

- ✓ L'EWI couvre toutes les pièces mécaniques et électriques, ainsi que la main-d'œuvre nécessaire pour les installer en cas de matériaux défectueux ou de défauts de fabrication, de la même manière que la garantie de base couvre la durée initiale de base.
- ✓ Joints d'étanchéité à l'huile : sont couverts tous les joints d'étanchéité à l'huile et les joints qui doivent être remplacés à la suite de la dépose ou du démontage du moteur, de la boîte de vitesses, du différentiel ou de tout autre composant couvert.
- ✓ Transmission hybride : inverseur et circuit de refroidissement, module de commande (ECU) de batterie haute tension (HV), câbles haute tension (les batteries hybrides sont exclues).



Ce qui n'est pas assuré

La liste complète des exclusions est disponible dans les Conditions générales. En voici quelques exemples :

- ✗ Le remplacement ou la recharge des liquides consommables, c'est-à-dire huiles, antigel, liquide de frein, lave-glace et liquide de refroidissement.
- ✗ Les balais d'essuie-glace, filtres à huile, filtres à air, filtres à pollen, filtres à carburant, bougies et tous les consommables.
- ✗ Toutes les ampoules (intérieures et extérieures), phares au xénon et phares à LED.
- ✗ Le remplacement ou le réglage des courroies de commande.
- ✗ L'alignement et l'équilibrage des roues.
- ✗ Le réglage du moteur non autorisé.
- ✗ Le remplacement des plaquettes/sabots/disques de frein usé(e)s.



Y a-t-il des restrictions applicables à la couverture ?

Les restrictions de garantie sont définies dans l'annexe de la police et les conditions générales. En voici quelques exemples :

- ! L'indemnisation est limitée au prix raisonnable des travaux de réparation ou de remplacement de toute pièce couverte, dans la limite du prix de détail suggéré par le fabricant pour cette pièce.
- ! Helvetia ne Vous paiera ni ne Vous remboursera les services fournis par une partie autre qu'un Centre de service agréé Volvo.



Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Cette Extended Warranty Insurance est valable en Europe et comprend l'Allemagne, les territoires d'Andorre, l'Autriche, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Bulgarie, Chypre, la Croatie, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la Finlande, la France, Gibraltar, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, Monaco, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République tchèque, la Roumanie, le Royaume-Uni, Saint-Marin, la Serbie, la Slovaquie, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie.



Quelles sont mes obligations ?

- Après un préavis raisonnable de la survenance d'une Panne, Vous devez protéger le Véhicule contre des dommages ou Pannes ultérieurs, y compris l'aggravation de la première Panne constatée, que celle-ci soit ou non couverte par la présente EWI.
- Vous êtes tenu(e) de surveiller les voyants de panne/d'avertissement qui s'allumeraient sur le tableau de bord du Véhicule ou apparaîtraient sur l'écran tactile. Vous devez retirer Votre Véhicule de la route en toute sécurité et couper le moteur aussitôt en cas de problème signalé par un voyant d'avertissement. Veuillez contacter Volvo Cars à chaque fois qu'une alerte s'allume.
- Vous devez donner Votre autorisation au réparateur agréé Volvo pour le démontage et l'accès aux données du véhicule, et accepter de couvrir les frais que ces services occasionneraient dans l'éventualité où Vous auriez altéré, endommagé ou autrement modifié le Véhicule (y compris par tout refus de mise à jour du logiciel du véhicule) de telle sorte que Volvo Cars doive facturer du temps, des pièces ou de la main-d'œuvre supplémentaires pour assurer toutes les prestations de service dans le cadre de la présente EWI.



Quand et comment payer ?

- Vous pouvez choisir de payer la prime d'assurance en totalité ou en plusieurs fois, par règlement mensuel. Sauf indication contraire, vous serez facturé(e) par Volvo Cars et/ou effectuerez tous les paiements à Volvo Cars.



Quelles sont les dates de prise d'effet et d'expiration de la couverture ?

- À la souscription de l'EWI, la couverture est rétroactive jusqu'à la Date de prise d'effet, à condition que Vous soyez admissible et que vous souscriviez à la présente EWI pendant la Période d'acquisition.



Comment résilier le contrat ?

- Pour résilier votre EWI, Vous devez en informer sans équivoque l'assureur avant l'expiration de la Période d'assurance et/ou tout changement de propriétaire du Véhicule. Vous devez l'en informer par écrit en envoyant un e-mail à l'adresse <https://www.volvocars.com/lu/support/contact>.
- Le souscripteur d'origine de l'EWI doit demander la résiliation. Cette condition n'est pas cessible par un tel souscripteur d'origine de l'EWI, y compris dans le cadre d'une cession en bonne et due forme de la présente EWI à un propriétaire privé ultérieur.